

PARIS ACTION CLIMAT

CHARTRE D'ENGAGEMENT PARTENARIALE POUR LE CLIMAT

Face au défi majeur du dérèglement climatique, la Ville de Paris et le partenaire s'accordent sur la nécessaire participation à l'effort commun de réduction de l'empreinte carbone du territoire parisien et d'adaptation aux aléas climatiques à venir et ce dans le cadre des objectifs du Plan Climat Énergie de Paris.

ETAPE 2
JE M'ENGAGE

ETAPE 3
JE RÉALISE

ETAPE 1
J'ADHÈRE

MONOPRIX

Commerçant de centre-ville
• 20 000 collaborateurs en France
• 155 magasins à Paris (Monoprix, monop', monop'daily, monop'beauty et Naturalis)



Notre conception du développement durable nous pousse chaque jour à redéfinir le métier de commerçant. Avec l'ambition d'apporter une meilleure qualité de vie au quotidien en ville, l'entreprise s'efforce, année après année, de réduire l'impact de ses activités sur l'environnement.



LES ENGAGEMENTS DU PARTENAIRE

En signant la présente charte, le partenaire, conscient de l'impact des activités économiques sur les enjeux climatiques, devient acteur du Plan Climat Énergie de Paris. Suivant les moyens dont il dispose, il définit son niveau d'engagement à la signature de la charte en cochant l'une des cases suivantes.

À l'occasion du bilan annuel de ses engagements, le partenaire pourra passer à l'étape suivante en amendant le présent document.

Cette charte se décline en 3 étapes.
Le partenaire s'engage à atteindre l'étape 3 à l'horizon :

2014 2016 2018



LES ENGAGEMENTS POUR PARIS

25 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre

25 % de réduction des consommations énergétiques

25 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique

S'adapter aux évolutions du climat



LES ENGAGEMENTS DE MONOPRIX

2013

ÉTAPE 1: J'ADHÈRE

Le partenaire prend part à la démarche lancée par la Ville de Paris, il devient **ACTEUR DU PLAN CLIMAT ÉNERGIE DE PARIS**. Il garantit la tenue des objectifs tels que décrits dans la présente charte.



201...

ÉTAPE 2: JE M'ENGAGE

Le partenaire s'engage sur les objectifs suivants:



..... % de gaz à effet de serre/énergie d'ici 2020
..... % d'énergie renouvelable d'ici 2020

S'adapter aux évolutions du climat
Date de référence:

201...

ÉTAPE 3: JE RÉALISE

Le partenaire met chaque année les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs de 2020 et rend compte du **BILAN DES ÉCONOMIES RÉALISÉES DANS L'ANNÉE** et depuis l'adoption de la charte au club des partenaires.



Charte d'engagement partenariale pour le climat entre:

Le Maire de Paris

et *Cécile Choauc* Pour le groupe Monoprix

Fait à Paris le 18/12/13